



CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI

L'an deux mille dix, le 31 mai, à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Nonglard, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Eric LABAZ, Maire.

Présents : Ginette VIVIAN, Bénédicte VIVIAN, Milène BOURNAY, Eric LABAZ, Jean-François BOCQUET, Olivier VORMS, Luc ROSSET

Excusé : Christophe GUITTON

Absent : François FOSSOUX

Secrétaire de séance : Milène BOURNAY

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance

1- Approbation du procès-verbal du CM du 26 avril 2010

Milène BOURNAY donne lecture du compte-rendu qui est approuvé à l'unanimité.

A noter : Milène rapporte que certains habitants de la commune souhaiteraient plus de précisions dans les comptes-rendus, concernant les permis de construire et les déclarations préalables de travaux. Monsieur le Maire précise que l'on peut effectivement communiquer le nom de la personne dont le permis a été accordé. Pour les permis en cours d'instruction, il ne peut être fait état du nom du demandeur. Par ailleurs, les permis sont à l'affichage public durant 2 mois, délai légal pour le recours des tiers et ils sont obligatoirement affichés sur le chantier concerné.

2- Délibérations

1- Création d'un poste au service technique:

Conformément à la loi, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant. Considérant la nécessité de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe pour le recrutement de Monsieur Laurent BESSALEL, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de créer le poste ci-dessus référencé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents, la création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe.

3- Arrêtés

1- Nomination de Monsieur Laurent BESSALEL :

A compter du 5 mai 2010, Monsieur Laurent BESSALEL est nommé agent technique 2^{ème} classe, stagiaire. La durée du stage est de 1 an. Dès lors que le stagiaire a répondu à l'attente des élus, la titularisation deviendra effective à la fin de l'année de stage, après avis du maire et du Comité technique paritaire du Centre de Gestion auquel est affiliée la commune de Nonglard.

2- Arrêté préfectoral : répartition des jurés d'assises

Pour le Canton d'Annecy Nord Ouest, regroupant des communes dont la population est inférieure à 1300 habitants, la mairie de Lovagny a été chargée du tirage au sort des personnes susceptibles d'être juré d'assises. Le choix des personnes se fait à partir de la liste électorale qui a été transmise à la mairie de Lovagny.

4- Plan communal de sauvegarde

Monsieur le préfet rappelle que la loi de modernisation de la sécurité civile a été complétée par un décret qui rend obligatoire pour certaines communes d'élaborer un plan communal de sauvegarde (PCS) permettant aux maires d'assurer leur rôle de directeur des opérations de secours et de pourvoir aux mesures de sauvegarde des populations. Actuellement, le Service Interministériel de Défense et de protection Civiles (SIDPC) recense les PCS existants.

Dans un deuxième temps le SIDPC sera chargé des missions d'accompagnement et de conseils pour l'élaboration par les communes d'un plan communal de sauvegarde pour faire face à une mobilisation d'urgence de la collectivité.

La mairie met à disposition des habitants un document du Ministère de l'Intérieur expliquant les gestes à effectuer en cas d'événements graves.

5- Dotation Globale d'Équipement des Communes

Monsieur le Maire nous informe que la commune de Nonglard est éligible à la DGE. Cette dotation se substitue aux nombreuses subventions d'investissement spécifiques qu'accordait l'Etat aux collectivités locales.

Par ailleurs, le Sous-Préfet de la Haute-Savoie, Monsieur RAFFY, est venu à Nonglard pour rencontrer le Maire qui lui a présenté les projets d'investissements sur la commune et qui lui a fait état des problèmes financiers rencontrés en raison de la suppression de nombreuses aides de l'Etat.

A la demande de Monsieur RAFFY, Monsieur le Maire lui a fait une visite guidée des bâtiments communaux.

6- Gens du voyage – été 2010

Un arrêté conjoint en date du 19 mai a été signé par le Préfet et le Président du Conseil Général. Il a pour objet la mise en œuvre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, plus spécialement sur la gestion des grands passages durant l'été 2010.

A cet effet, une procédure de réquisition d'un terrain sur la commune de Chavanod pour servir d'aire de rassemblement des gens du voyage a été mise en place malgré l'opposition des personnes concernées.

Monsieur le Maire souligne donc l'importance d'aménager rapidement le terrain prévu à cet effet sur la commune de Sillingy, rappelant que la CCFU a compétence sur ce dossier, afin d'éviter l'an prochain, qu'une telle procédure de réquisition ne soit appliquée à une autre commune sans possibilité de refus.

7- Commission urbanisme (compte-rendu)

Permis de construire :

- avis favorables pour les PC de Messieurs Poncet et Vigon.

Déclarations préalables de travaux :

- avis favorables pour les 2 DP de Monsieur Faillie.

8- Commission vie locale (compte-rendu)

Olivier VORMS nous informe :

La semaine Classe Bleue pour les élèves de l'école communale a été très appréciée par tous, personnel encadrant et enfants.

Les Associations P'tits Loups et Parents d'Elèves ont décidé de fusionner. Une assemblée générale extraordinaire se tiendra le mardi 22 juin à 20h30 en mairie.

A la rentrée scolaire, la salle au-dessus de la mairie aura pour vocation de servir de salle de motricité pour les enfants de la maternelle. Une réunion d'information est donc nécessaire pour la gestion des salles en accord avec les associations de la commune. Un travail en amont sera réalisé par les élus de la commission Vie Locale afin de proposer les meilleures solutions de remplacement aux associations qui utilisent actuellement cette salle pour leurs activités.

9- Commission travaux (compte-rendu)

Il est prévu le marquage au sol de passages piétons au niveau des arrêts de bus destinés aux transports scolaires.

Les vestiaires du personnel ont été peints et des aménagements d'éclairage ont été réalisés à la salle des fêtes pendant la semaine "classe bleue" des écoliers de Nonglard. Ces travaux répondent aux normes suite à la visite de l'inspection sanitaire.

Une fuite dans le circuit du chauffage a été réparée à la salle des fêtes par l'entreprise ADITEC responsable de l'installation. Une convention de maintenance sera faite avec cette entreprise, pour un entretien et des vérifications régulières.

A l'école, une cuvette de WC adaptée et conforme a été posée pour le confort des petits élèves de la maternelle.

D'autres travaux d'entretien ont été réalisés par l'agent technique :

- aménagement sécuritaire dans la future salle de motricité (salle 140)
- pose d'un grillage dans la cour de l'école.

Pour la voirie, suite aux effets de l'hiver rigoureux, la chaussée nécessite un entretien périodique (rebouchage des dégradations, scellement de grilles). Des travaux plus importants seront programmés au prochain budget.

D'autre part, un constat s'impose sur la voirie :

- vitesse excessive
- stationnement de voitures sur les trottoirs et dans des secteurs dangereux (virages) mettant en danger les piétons.

La question se pose de pallier ce manque de civisme par l'installation de dos d'âne ou de radars dans tous les hameaux. Nous demandons à chacun de faire des efforts pour rendre la cohabitation voiture/piétons plus humaine, pour la sécurité de tous.

10- CCAS

Le CCAS de Nonglard avait fait une demande d'adhésion à l'épicerie sociale de Meythet pour des personnes qui seraient dans le besoin. Grâce à l'accord des autres communes partenaires, une famille a déjà bénéficié de ce service.

11- Conseil Général

Projet parking public : Le Conseil Général s'est engagé à financer à hauteur de 60% les travaux d'aménagement d'un parking public de 25 places sur la commune de Nonglard. Ce parking sera très utile pour pallier le manque de places privées et éviter les stationnements dangereux des véhicules sur les trottoirs et autres endroits non appropriés.

Aménagement et développement rural : Un travail de réflexion a été mené sur les aides départementales en faveur de la création logements aidés. Afin de mieux répondre aux besoins, des dispositifs ont fait l'objet de réformes et d'autres ont été créés et s'appliqueront à compter de la programmation 2010 :

- l'aide en faveur des logements conventionnés sociaux dans le parc privé a été revalorisée
- le Département garantira à un maximum de 75% les emprunts nécessaires à la construction de logements aidés financés en prêt locatif à usage social (PLUS) et ou en prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) en complément de la garantie accordée par les collectivités (au minimum 25%).

La CCFU présentera prochainement un PLH permettant ainsi aux communes de la CCFU de pouvoir bénéficier des aides régionales pour la création de logements sociaux.

11- Commission intercommunale (CCFU)

Transport scolaire : Tous les abris bus de la commune seront desservis par les cars scolaires.

D'autre part le Conseil Général a calculé le prix de la carte de transport en fonction d'un découpage kilométrique qui pénalise une partie des élèves de Lovagny. Pour les familles concernées, la CCFU s'est engagée à prendre en charge une partie du coût de la carte.

12- Journée de l'Environnement et fête des parents (5 juin)

Milène Bournay demande quels sont les élus qui s'impliqueront pour cette journée sachant que différentes tâches leur seront confiées :

- encadrement de groupes d'enfants pour le ramassage des ordures sur la commune (2 parcours sont prévus)
- préparation du troc plantes devant la salle des fêtes
- présence sur le stand pendant le troc
- préparatifs pour le buffet canadien en compagnie des familles présentes.

Fin de séance à 22h45

Affiché le 4 juin 2010